

Interpellation «Pourcentages de postes pastoraux spécialisés aumônerie en EMS II», Martin Egger, Konolfingen

Situation de départ:

En raison de l'attribution totalement incompréhensible des pourcentages supplémentaires de postes pastoraux spécialisés, la Fraction des positifs, que j'avais représentée en tant que premier signataire, avait déposé lors du dernier Synode d'hiver l'interpellation «Pourcentages de postes pastoraux spécialisés/aumônerie en EMS».

Aujourd'hui, nous n'avons pas avancé du tout! Compte tenu de la situation toujours insatisfaisante, je dépose la présente interpellation sur le même sujet. Il ne s'agit pas de critiquer des acteurs de la Maison de l'Église ou de la Conférence interconfessionnelle (IKK-CIC), mais de pointer le manque de transparence et la communication qui reste entièrement insatisfaisante. De nombreuses paroisses en ont assez de devoir patienter et préféreraient investir leur énergie dans des activités plus fructueuses.

Questions:

1. Quelles paroisses ont contesté, par voie de recours, l'attribution des pourcentages de postes pour l'aumônerie en EMS et quel est l'état d'avancement de chacune des procédures?
2. Le Conseil synodal a-t-il été informé ou averti par le service juridique, la conférence opérationnelle, le chancelier ou toute autre personne à la Maison de l'Église que l'attribution des pourcentages de postes pour l'aumônerie en EMS selon la stratégie de la CIC entraînerait très probablement des litiges complexes? Si oui, pourquoi le Conseil synodal n'a-t-il pas pris des mesures adéquates? Le Conseil synodal est-il disposé à donner accès aux procès-verbaux concernés?
3. Bien que les catholiques soient probablement les plus nombreux dans les communes urbaines, aucun EMS de la ville de Berne n'a été par exemple attribué à l'Église catholique. Le fossé entre ville et campagne s'est donc encore un peu plus creusé au sein des Églises réformées Berne-Jura-Soleure. Qu'entend faire le Conseil synodal pour rétablir un juste équilibre en la matière?

**Egger
Martin
1VRG4Z**

Signé numériquement par Egger Martin
1VRG4Z
Date: 2026.05.15 14:02:05 +02'00'

Martin Egger, Konolfingen, le 15 mai 2026